

SYNDICAT MIXTE DE LOGEMENT SOCIAL DU MORBIHAN – HABITAT 56

Réunion du comité syndical du 16 juillet 2026

Délibération n° 3 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT (OPH) « MORBIHAN HABITAT »

Le comité syndical du syndicat mixte de logement social du Morbihan « *Habitat 56* » s'est réuni le 16 juillet 2026 à 9 h 30 à l'hôtel du département à Vannes, siège dudit syndicat mixte, sous la présidence de M. David LAPPARTIENT.

Présents : David LAPPARTIENT, Christophe BEDARD, Hortense DOUMIC-LE PAPE, Marie-Hélène HERRY, Françoise KIHLE, Fabrice LOHER, Soizic PERRAULT et David ROBO.

Absent : Jean-Charles BRUNET.

Vu les articles L. 5721-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 421-8 et R. 421-4 du code de la construction et de l'habitation ;

Vu la délibération n° 2 adoptée le comité syndical le 16 juillet 2026 et fixant la composition du conseil d'administration de « *Morbihan Habitat* » ;

Vu le rapport ;

Considérant qu'après avoir fixé le nombre des membres du conseil d'administration de l'office public de l'habitat (OPH) « *Morbihan Habitat* », le syndicat mixte de logement social du Morbihan « *Habitat 56* », en tant qu'établissement public de rattachement de l'OPH, doit désigner les membres qui siégeront à ce conseil d'administration ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

de désigner comme suit les membres du conseil d'administration de l'OPH « *Morbihan Habitat* » (les fonctions d'administrateur ne donnant lieu à aucune rémunération) :

- 7 élus du syndicat mixte de logement social du Morbihan « *Habitat 56* » :
 - Jean-Charles BRUNET,
 - Hortense DOUMIC-LE PAPE,
 - Marie-Hélène HERRY,
 - Françoise KIHLE,
 - Fabrice LOHER,
 - Soizic PERRAULT,
 - David ROBO ;
- 15 personnes qualifiées :
 - Marie-Thérèse CABON, maire de Muzillac, vice-présidente d'Arc Sud Bretagne,

- Vincent CHARLIN, adjoint au maire de Sarzeau, conseiller communautaire Golfe du Morbihan Vannes Agglomération,
 - Myrienne COCHE, conseillère départementale,
 - Nastasia DUFOUR, adjointe au maire de Riantec, conseillère communautaire Lorient Agglomération,
 - Françoise DUMONT, adjointe au maire de Lanester, conseillère communautaire Lorient Agglomération,
 - Tibault GROLLEMUND, maire de Le Palais, président de la communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer,
 - Pierre GUEGAN, conseiller départemental, maire de Plumelin,
 - Nicolas JAGOUDET, conseiller départemental, maire de Josselin,
 - Christophe LAUNAY, maire de Ploërmel, Président de Ploërmel Communauté,
 - Marie-Jo LE BRETON, conseillère départementale,
 - Dominique LE MEUR, maire de Grand-Champ, conseillère communautaire Golfe du Morbihan Vannes Agglomération,
 - Philippe LE RAY, adjoint au maire de Plumergat, président d'Auray Quiberon Terre Atlantique,
 - Morgane LE ROUX, adjointe au maire de Saint-Avé, conseillère communautaire Golfe du Morbihan Vannes Agglomération,
 - Cédric ORVOËN, adjoint au maire de Ploemeur, conseiller communautaire Lorient Agglomération,
 - Christian SEBILLE, maire de Theix-Noyal, conseiller communautaire Golfe du Morbihan Vannes Agglomération,
- 2 institutions socio-professionnelles qui seront invitées à désigner leurs représentants :
 - l'Union départementale des associations familiales (UDAF) du Morbihan,
 - Action Logement ;
 - association œuvrant dans le champ du logement social ou de l'insertion, qui sera invitée à désigner son représentant : La Sauvegarde 56.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (8 VOIX POUR).

**Le Président du syndicat mixte
de logement social du Morbihan – Habitat 56**
*Pour le président du syndicat mixte
et par délégation,
le directeur général des services*



Antoine LAFARGUE